

## INFORMATION DESTINÉE AUX DÉTENTEURS D'ANIMAUX

L'information professionnelle destinée aux professions médicales peut être consultée sur le site [www.tierarzneimittel.ch](http://www.tierarzneimittel.ch)

### NOTICE D'EMBALLAGE

Oxytocin Stricker ad us. vet., Solution injectable pour ruminants, chevaux, porcs, chiens et chats

#### 1 NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots:  
Biokema SA, Chemin de la Chatanerie 2, 1023 Crissier, hotline@biokema.ch.

#### 2 DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Oxytocin Stricker ad us. vet., Solution injectable pour ruminants, chevaux, porcs, chiens et chats.

#### 3 LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

1 ml contient :

**Substance active :**

Oxytocine 10 U.I.

Solution injectable aqueuse, claire et incolore.

#### 4 INDICATION(S)

Obstétrique : Faiblesse des contractions (la mise-bas est accéléré par l'oxytocine), saignements de l'utérus, prolapsus de l'utérus (prolapsus utérin).

Troubles de la phase post-partum : absence de contractions de l'utérus.

Troubles de la production laitière : vidange de la partie non trayable du lait (lait résiduel), manque de production de lait de la truie après la mise-bas (complexe agalactique, MMA, SPPD).

#### 5 CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser si le col de l'utérus n'est pas ouvert et en cas d'obstacles à l'accouchement (p. ex. anomalies de position), de contractions, de menace de rupture de l'utérus, de rotation de l'utérus, de fœtus relativement trop gros ainsi que de malformations des voies de mise-bas ou en cas de faible taux de calcium ou de glucose dans le sang.

## **6 EFFETS INDÉSIRABLES**

Augmentation de la contraction de l'utérus. Rupture de l'utérus (surtout chez les carnivores).

Contraction permanente de l'utérus avec blocage du flux sanguin dans les vaisseaux ombilicaux, manque d'oxygène chez le fœtus et réduction en conséquence de la viabilité des fœtus.

Chez le porc, en association avec un traitement pour le déclenchement de la mise-bas : contraction permanente de l'utérus, allongement de la durée de la mise-bas, décollement prématuré du placenta.

Si vous constatez des effets secondaires, même ceux ne figurant pas sur cette notice ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez en informer votre vétérinaire ou votre pharmacien.

## **7 ESPÈCE(S) CIBLE(S)**

Pour ruminants, chevaux, porcs, chiens et chats.

## **8 POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE(S) ET MODE D'ADMINISTRATION**

Cheval	1-2 ml (10-20 U.I.) dans le muscle ou jusqu'à 1 ml (10 U.I.) dans la veine
Bovin	4-6 ml (40-60 U.I.) dans le muscle ou 1-3 ml (10-30 U.I.) dans la veine ou par voie sacrée
Porc	2-4 ml (20-40 U.I.) dans le muscle ou 1-2 ml (10-20 U.I.) dans la veine
Mouton, chèvre	1-2 ml (10-20 U.I.) dans le muscle ou 0.5-1 ml (5-10 U.I.) dans la veine
Chien	0.5-1 ml (5-10 U.I.) dans le muscle ou 0.3-0.6 ml (3- 6 U.I.) dans la veine
Chat	0.3-0.5 ml (3- 5 U.I.) dans le muscle

## **9 CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE**

L'injection par intraveineuse : injecter lentement dans la veine !

L'injection ne doit pas être répétée dans les deux heures qui suivent.

## **10 TEMPS D'ATTENTE**

Aucun.

## **11 CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION**

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

À conserver au réfrigérateur (entre 2°C et 8°C).

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 7 jours, en-dessous de 25°C.

Ce médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé au-delà de la date de péremption figurant après la mention EXP sur la boîte.

## **12 MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)**

### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :

En cas d'auto-injection accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin. Les femmes enceintes, en particulier au cours du dernier trimestre de la grossesse, doivent éviter de manipuler le produit, car le principe actif, oxytocine, peut provoquer des contractions (une forte crispation) des muscles lisses (p. ex. de l'utérus).

### Gestation :

L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

### Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :

Les médicaments utilisés pour déclencher la mise-bas (par exemple les bêta-adrénoLytiques et les prostaglandines) renforcent les propriétés du principe actif, oxytocine, qui favorisent les contractions.

### Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :

Un surdosage peut entraîner :

- une vasodilatation de courte durée et une baisse de la pression artérielle
- une augmentation de l'accumulation de liquide dans le corps (rétention d'eau), une contraction permanente de l'utérus avec blocage du flux sanguin dans les vaisseaux ombilicaux, un manque d'oxygène chez le fœtus et, en conséquence, une réduction de la viabilité des fœtus
- augmentation de la fréquence des battements cardiaques
- rupture de l'utérus
- complications graves à la naissance chez le cheval
- rétention à la naissance chez le porc.

Dans ces cas, le traitement à l'oxytocine doit être interrompu.

### Incompatibilités :

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament vétérinaire ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments vétérinaires.

## **13 PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT**

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Demandez à votre vétérinaire ou pharmacien pour savoir comment vous débarrasser des médicaments dont vous n'avez plus besoin. Ces mesures contribuent à préserver l'environnement.

## **14 DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE**

26.01.2022

Vous trouverez de plus amples informations sur ce médicament vétérinaire aux adresses [www.swissmedic.ch](http://www.swissmedic.ch) et [www.tierarzneimittel.ch](http://www.tierarzneimittel.ch).

## **15            INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Boite de 1 flacon de 50 ml ou 100 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

Catégorie de remise B: remise sur ordonnance vétérinaire.

Swissmedic 33'450.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament vétérinaire, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.